

PUBLICATION IMMÉDIATE

TEMPÊTE HIVERNALE : VOTRE SANTÉ ET VOTRE SÉCURITÉ D'ABORD!

Sherbrooke, le 2 février 2021 – Les prévisions météorologiques indiquent qu'une importante tempête hivernale frappera la région au cours des 24 prochaines heures. La Direction de la santé publique du CIUSSS de l'Estrie – CHUS tient à rappeler à la population quelques mesures de prévention lors de grandes accumulations de neige et de vents violents.

Des risques à prendre au sérieux

Une tempête hivernale peut avoir divers effets sur la santé tels que :

- Intoxication au monoxyde de carbone
 - Avant de démarrer votre voiture, assurez-vous que le tuyau d'échappement n'est pas obstrué par la neige.
 - En cas de panne électrique :
 - Utilisez les systèmes de chauffage conformément aux instructions des fabricants.
 - Évitez l'utilisation, à l'intérieur, de matériel à moteur ou à combustion (ex. : propane, butane, bois, charbon) prévu pour le camping ou usage extérieur seulement.
 - Assurez-vous d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone à la maison si vous utilisez un système de chauffage d'appoint tel qu'un foyer.
- Traumatismes et blessures
 - Attention à la poudrière : ne restez pas seul dehors, ne laissez pas les enfants sans supervision.
 - Évitez tout déplacement non nécessaire.
 - Être prudent lors de vos déplacements à pied : assurez-vous d'être bien visible et d'être bien chaussé pour éviter les risques de chutes.
 - Si un déplacement s'avère nécessaire, consultez Québec 511 pour connaître l'état des routes.
 - Si votre véhicule est immobilisé sur la route, demeurez dans votre véhicule (sauf si vous y êtes en danger) et allumez vos feux de détresse.
- Infarctus lors du pelletage et du déneigement
 - Appelez le 911 si vous ressentez un serrement à la poitrine, une douleur au bras gauche ou de la difficulté à respirer.
 - Si vous êtes connu pour des problèmes cardiaques, ménagez les efforts physiques et suivez les consignes de votre médecin.

Pour plus d'information, consulter la page web santeestrie.qc.ca/hiver